

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1^{ER} DEGRÉ

OPTION ACTIVITES EQUESTRES

est attribué en application de l'arrêté régional du 31 octobre 1991

à Monsieur Thomas SCHRAPPET

Né(e) le 29 juillet 1971 à Avallon (89)

N° 021.91.0207

A DIJON, le 31 octobre 1991

Le Titulaire,

P.O. Le Ministre chargé des sports,
Le Directeur Régional
Jeunesse et Sports,



Gérard DESHAYES